



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

ADR, APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre la réglementation en vigueur sur le transport de matières dangereuses
- Acquérir les bonnes pratiques de sécurité

PARTICIPANTS

- Tout responsable sécurité et toute personne occupant un poste de travail lié au transport de matières dangereuses

PRÉREQUIS

- Exercer une fonction liée au transport de matières dangereuses depuis six mois minimum

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Questionnaire de positionnement
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratique
- Test de management sur les styles managériaux
- Échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur
- Analyse de pratique, mises en situation sur des cas concrets pour permettre l'appropriation des méthodes et des outils
- Support individuel de formation

ÉVALUATION

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
 - Programmes ajustables à vos attentes
 - Accompagnement personnalisé
 - Option démarche qualité :
- SCF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47
 - Une expertise² de nos formateurs : technique et pédagogie active

PROGRAMME DE FORMATION

1. Comprendre le contexte réglementaire français et européen du transport de marchandises

- Contexte réglementaire du transport de marchandises dangereuses au niveau national et international
- Définition d'une marchandise dangereuse
- Applications et exonérations
- Obligations de formation

2. Identifier les produits chimiques dangereux

- Les différents types de matières dangereuses
- Principaux risques liés aux matières dangereuses
- Connaître les dangers

3. Appliquer les procédures opérationnelles : Gestion des expéditions en colis

- Mettre en place des procédures : identification, classification et conditionnement des marchandises, signalisation et étiquetage des colis
- Respecter les règles de compatibilités
- Prendre les mesures préventives adéquates lors de la manutention
- Gérer les expéditions : les régimes de transport de MD (quantités exceptées, quantités limitées, régime du 1.1.3.6.3), l'étiquetage et les documents, les vérifications obligatoires, les équipements
- Les impacts en fonction du régime sur les conditions de transport et de circulation
- Organiser la conservation et l'archivage des informations
- Que faire en cas d'accident : les moyens à mettre en œuvre
- Moyens de protection en place dans l'entreprise

4. Appliquer les procédures opérationnelles : Gestion des expéditions en vrac ou en citerne

- Gérer les expéditions : l'étiquetage et les documents, les vérifications obligatoires, les équipements des véhicules